

Soins dentaires : nouvelle nomenclature, quels impacts pour les adhérents ?

Depuis le 1^{er} juin 2014, afin de garantir un remboursement plus fin des soins, les actes des chirurgiens-dentistes ont fait l'objet d'une nouvelle codification : la CCAM (Classification Commune des Actes Médicaux).

Nous attirons votre attention sur le fait que les devis¹ et factures des chirurgiens-dentistes doivent désormais mentionner précisément le nouveau code acte de la CCAM (code composé de 7 caractères), pour une prise en charge plus efficace de vos remboursements par Mutieg A Asso. (cf. tableaux récapitulatifs au verso)

Pour les actes non remboursés par la CAMIEG, pensez à envoyer directement à Mutieg A Asso les factures correspondantes, par courrier postal adressé au Service Prestations - 47 Rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS, ou via le site Internet www.energiemutuelle.fr/mutiegA/nous-contacter.

A savoir

- Ce changement de nomenclature ne remet pas en cause la prise en charge des actes par Mutieg A Asso.
- Les remboursements des frais dentaires réalisés avant le 1^{er} juin 2014 ne sont pas concernés par ces nouvelles dispositions.

Exemple de facture pouvant vous être remise par votre chirurgien-dentiste, exprimée en référence à cette nouvelle nomenclature :

Date	Libellé de l'acte	Dent	Honoraires	cotation
03/06/2014	Cca couronne coulée acier	47	400,00€	HBLD038
03/06/2014	Inter Acier Accepté	46	240,00€	HBMD490
Montant total				640,00€

1- Nous vous rappelons que pour bénéficier de la majoration de 50% sur le remboursement de vos prothèses dentaires, et ainsi réduire votre reste à charge, vous devez adresser le devis établi par votre dentiste à Mutieg A Asso, avant exécution des travaux. Vous serez alors remboursé à hauteur de 150% de la Base de Remboursement (BR) Sécurité sociale contre 100% si le devis n'est pas communiqué au préalable.

La CCAM dentaire en quelques mots

La CCAM classe int gralement l'activit  bucco-dentaire au travers de codes actes r sum s par 13 codes de regroupement, sp cifiquement dentaires, qui figureront sur vos d comptes Mutieg A Asso.

Codes de regroupement CCAM	
RPN	R�parations sur proth�se
PDT	Proth�ses dentaires provisoires
ICO	Inlay-core
AXI	Prophylaxie bucco-dentaire
IMP	Implantologie
TDS	Parodontologie (actes sur tissus de soutien de la dent)
PAR	Proth�ses amovibles d�finitives r�sines
PAM	Proth�ses amovibles d�finitives m�talliques
PFC	Proth�ses fixes c�ramiques
PFM	Proth�ses fixes m�talliques
SDE	Soins dentaires
INO	Actes Inlay-Onlay
END	Actes d'endodontie

Cette classification se substitue   la codification de la Nomenclature G n rale des Actes Professionnels (NGAP).

Tableaux de correspondance des codes de regroupement CCAM avec votre garantie*

Actes dentaires rembours�s par la S�curit� sociale	Codes de regroupement d'actes CCAM
Soins	SDE, INO, END, AXI, TDS
Proth�ses accept�es par la S�curit� sociale (avec ou sans pr�sentation du devis)	PAR, PAM, PFC, PFM, RPN, PDT, ICO, IMP
Couronne sur implant (maximum 5 par an)	IMP
Orthodontie accept�e par la S�curit� sociale	<i>non concern�e</i>

Actes dentaires non rembours�s par la S�curit� sociale	Codes de regroupement d'actes CCAM
Proth�ses refus�es par la S�curit� sociale (avec ou sans pr�sentation du devis)	PFC, PDT, PAR, PFM, PAM
Couronne ou stellite provisoire	PDT
Implant (maximum 5 par an)	IMP
Parodontologie	TDS
Orthodontie refus�e par la S�curit� sociale	<i>non concern�e</i>
Autres actes non pris en charge par la S�curit� sociale	SDE, END, ICO, INO, AXI, RPN, PFC, IMP

* Listes des correspondances non exhaustives et sous r serve d' volutions de la CCAM